

	PROCEDURE	CPE-PR-12-00
	PROCEDURE DE VALIDATION DES ARE	28/01/2025

Procédure de validation des ARE

1. Préparer la vignette clinique et la fiche pédagogique de la séance.
2. Envoyer les deux documents pour validation par le comité d'éthique au mail suivant : comite.ethique@fmt.utm.tn
3. Une fois la validation par le comité d'éthique reçue, procéder à la séance.
4. Envoyer sur le même mail des photos de la séance et du tableau rempli par les étudiants ainsi que le feedback sur la séance (feedback de l'animateur et des étudiants).
5. Votre attestation vous sera envoyée par le comité d'éthique par mail.
6. Déposer cette attestation au service des stages pour signature.